

Date : 25 octobre 2023

**DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/023/RFQ/23/BEN**

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« Recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude de conformité des 34 dépôts répartiteurs de zones sanitaires (DRZS) du Bénin et faire des suggestions de reformes en tenant compte des nouvelles directives de gestion de la chaîne d'approvisionnement ».

Les termes de références relatifs à cette activité sont en PJ.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les cabinets/sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits/services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

II - Spécifications/Cahier des charges

Conformément aux TDR en PJ, le cabinet sera en charge de la réalisation d'une étude de conformité des 34 dépôts répartiteurs de zones sanitaires (DRZS) du Bénin et faire des suggestions de reformes en tenant compte des nouvelles directives de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Objectif et champ d'application des services

L'objectif général de la mission est d'évaluer la conformité des 34 dépôts répartiteurs de zones sanitaires (DRZS) du Bénin et faire des suggestions de reformes en tenant compte des nouvelles directives de gestion de la chaîne d'approvisionnement

III - Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail aux adresses indiquées dans le présent document. Les Cotations doivent contenir :

A – Une offre technique comprenant :

- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- L'approche méthodologique de l'étude ;
- Une lettre d'engagement du cabinet pour la conduite de la présente étude ;
- Une présentation des consultant.es faisant ressortir leurs qualifications et expériences professionnelles (accompagnée des CV et diplômes).
- la preuve de l'existence légale au Bénin (N° IFU et Registre de Commerce) ;
- le planning et le délai d'exécution de la prestation
- La preuve que le cabinet/société est en règle vis-à-vis du fisc
- La preuve que le cabinet/ société est en règle vis-à-vis de la sécurité sociale

B – Une offre financière unique incluant tous les coûts liés à cette étude jusqu'à la soumission du rapport final, conformément au modèle indicatif en annexe.

L'offre technique et l'offre financière de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard **le jeudi 9 novembre 2023 à 12 heures, heure de Cotonou**¹.

| | |
|-----------------------------|--|
| Adresse e-mail du contact : | benin.procurement@unfpa.org |
|-----------------------------|--|

La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail :

« RFQ N° UNFPA/023/RFQ/23/BEN : **Recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude de conformité des 34 dépôts répartiteurs de zones sanitaires (DRZS) du Bénin et faire des suggestions de reformes en tenant compte des nouvelles directives de gestion de la chaîne d'approvisionnement** ».

Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.

- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer par la technique des

¹ <http://www.timeanddate.com/worldclock/city.html?n=69>

dossiers partagés par lien (Onedrive, Dropbox, Google Drive, etc.). Dans ce cas, le lien sera inséré dans le seul email.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées, conformément à leur conformité aux critères contenus au point A de la partie III (70 %), avant l'évaluation financière (30 %).

NB : L'absence des pièces administratives (Registre de commerce, Attestation d'IFU, Quitus fiscal, Attestation CNSS) est éliminatoire.

Évaluation technique

Critères d'évaluation des offres techniques :

La note totale obtenue ici représente 70% dans le calcul du score final (Tx70%) par chaque soumissionnaire.

| Critères d'évaluation de l'offre technique | [A] Maximum de points | [B] Points obtenus par le soumissionnaire | [C] Pondération (%) | [B] x [C] = [D] Total des points |
|---|-----------------------|---|---------------------|----------------------------------|
| Approche technique et méthodologique (<i> dans quelle mesure la démarche peut amener à atteindre les résultats attendus </i>) | 100 | | 30% | |
| Expérience générale du cabinet | 100 | | 25% | |
| Expérience avec les Nations Unies ou des organisations internationales et au Bénin | 100 | | 5% | |
| Conformité de l'équipe proposée avec le profil demandé et en adéquation avec la mission | 100 | | 25% | |
| Cohérence du planning d'exécution avec la méthodologie proposée | 100 | | 15% | |
| TOTAL | 500 | | 100% | |

NB : Seuls les cabinets ayant totalisé 70 points sur 100 seront retenus pour l'évaluation financière.

Évaluation financière

Critère d'évaluation des offres financières :

La note totale obtenue ici représente 30% dans le calcul du score final (Tx30%) par chaque soumissionnaire. La proposition financière le moins disant (Fm) reçoit une note financière (Nf) maximale de cent (100) points. La formule suivante est utilisée pour le calcul de la note financière

de chacune des autres offres : $Nf = 100 \times Fm/F$. (F étant le prix de la proposition financière de l'autre).

Critères d'attribution

L'étude sera attribuée au Cabinet qui aura réuni la plus forte note totale.

Calcul du score final :

Score final = (T*70% + F*30%). T étant la note totale de l'évaluation technique et F étant la note totale de l'évaluation financière.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations/livraison correspondant à l'échéance liée au paiement.

Dans le cadre de la mission, le paiement sera fait en deux tranches :

- Une avance de 40% après l'harmonisation du protocole d'étude (produit de la séance d'harmonisation) ;
- 60% restant après validation finale du rapport d'enquête, le rapport de la séance de validation du rapport d'enquête et le rapport de fin de mission du cabinet.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation du processus de Demande de Cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de la demande de cotation, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA [M. Richmond TIEMOKO, Représentant] à l'adresse suivante : tiemoko@unfpa.org . Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF

ANNEXE
MODELE : Budget détaillé de l'étude à titre indicatif

| Désignation | Quantité | Fréquence | Prix Unitaire (Frs CFA) | Coût total (Frs CFA) |
|--|----------|-----------|-------------------------|----------------------|
| Honoraires de l'équipe de l'étude | | | | |
| Expert national Senior | | | | |
| Expert national associé | | | | |
| Déplacements à l'intérieur du pays | | | | |
| Autres coûts (Y compris la séance de validation) | | | | |
| Séance de validation du rapport | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | | | | |

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQ N° UNFPA/023/RFQ/23/BEN**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

| | |
|--------------|-------------------------------------|
| | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| Nom et titre | Date et lieu |

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).